

## Réunion du groupe-pays Madagascar

Jeudi 26 janvier 2012 à Cités Unies France

---

### Compte-rendu

---

#### Annexe

- Documents constitutifs du dossier des participants
- Liste des participants
- Liste des personnes excusées

#### À retenir :

- du 12 au 17 mars, 6<sup>ème</sup> forum mondial de l'eau intitulé « Forum des solutions ».
- 27 mars à 10h, réunion du groupe-pays Madagascar sur la formation professionnelle
- 2 et 3 juillet, 3<sup>e</sup> édition du « Forum pour la coopération internationale des collectivités », Palais des Congrès, Paris.
- Fin 2012 (prévision), lancement de l'évaluation de la coopération décentralisée franco-malgache par la DAECT/MAEE

## Ouverture de la séance par Alain Huard

Alain Huard, président du groupe-pays Madagascar de Cités Unies France a ouvert et animé la séance. Il a remercié les partenaires, intervenants et collectivités présents et a excusé les absents, en particulier M. Bock, élu du Conseil Régional d'Ile de France et représentant de l'Association des régions de France, l'élue de la ville de Rennes, l'élue de Château-Thierry, les services du Conseil régional d'Auvergne, l'élue et les services du Conseil général du Finistère, l'élue du Conseil général de l'Oise ainsi que le maire de La Possession. Il a rappelé que la réunion du groupe-pays Madagascar prévue pour automne dernier, avait été reportée en raison de la faible disponibilité des invités à cette période.

En prévision de la prochaine édition du forum de l'Institut de la coopération internationale des collectivités (ICIC) les 2 et 3 juillet, il propose que puisse être organisée une réunion informelle pour les membres du groupe-pays Madagascar qui le souhaitent.

### **1. Actualités à Madagascar, actualités de la décentralisation, par Philippe Randrianarimanana, président du Consortium de solidarité avec Madagascar**

Depuis la prise de pouvoir en mars 2009 par la Haute autorité de transition (HAT), la signature en septembre 2011 de la feuille de route de sortie de crise par la quasi-totalité des protagonistes puis la formation d'un gouvernement de consensus en novembre dernier, constituaient des améliorations de la situation politique malgache. Après le retour avorté de Marc Ravalomanana à Madagascar, la question se pose : peut-on éviter le retour à une situation de blocage politique ?

La signature de la feuille de route de sortie de crise et l'aboutissement d'une longue gestation. En octobre 2011, l'adoption d'un cadre de mise en œuvre de cette feuille constitue la pierre angulaire de sortie de crise, un moyen de reconstitution des institutions et de mise en place d'une nouvelle commission électorale nationale et indépendante, mais aussi des mesures de rétablissement de la confiance (amnistie,...).

La nomination d'un Premier ministre le 28 octobre a permis d'entamer la phase de consensus et de dialogue inclusif. Le Parlement a été élargi et recomposé ; les membres de l'ancien gouvernement y participent. L'un des grands symboles issus de ce gouvernement de consensus est l'élection de Mamy Rakotorarivelo qui fait partie de la mouvance de l'ancien président Marc Ravalomanana, en tant que président du Congrès de la Transition.

#### **□ Feuille de route : calendrier contraignant**

Plusieurs mesures ont été prises, fin janvier 2012, pour montrer aux partenaires internationaux, la volonté du nouveau gouvernement de respecter la feuille de route. Il s'agit par exemple du vote sur la Commission électorale nationale indépendante, le comité de réconciliation internationale, etc.

C'est le 29 février au plus tard que doit être adoptée une loi d'amnistie, comprenant aussi la possibilité de retour pour M. Ravalomanana. Cette date a été imposée dans l'urgence par la troïka de la SADC après le retour avorté de M. Ravalomanana à Antananarivo le 21 janvier.

#### **□ Une contradiction entre la feuille de route et la constitution**

La constitution, adoptée par référendum le 17 novembre 2010, ne reconnaît pas l'adoption du texte selon une procédure qualifiée d'unilatérale (boycott de tous les partis d'opposition). Cependant, le processus actuel de sortie de crise accorde un poids de plus en plus important à la feuille de route. Ainsi, cette dernière prévoit la création d'une Cour électorale spéciale dotée des prérogatives de la Haute Cour Constitutionnelle, prévue, elle, par la Constitution.

Selon un rapport de l'OIF sur le processus électoral publié en septembre 2011, la feuille de route ainsi qu'un certain nombre de lois adoptées avant la composition du nouveau Parlement, mériteraient d'être revu pour être mis en cohérence avec la constitution.

La Haute Cour Constitutionnelle a pour sa part pris acte de la feuille de route le 26 décembre 2011, sans se prononcer sur sa constitutionnalité.

Selon un juriste malgache, la feuille de route *constitue un dispositif juridique interne et non international, mais dont l'interprétation relève de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).*

#### ❑ Actualité de l'ancien président Marc Ravalomanana

Après le retour avorté de M. Ravalomanana, ses partisans ont décidé de se retirer des institutions de transition. Le jour de la réunion le 26 janvier, le retour de celui-ci, sous escorte de la SADC était suspendu au vote de la loi d'amnistie, dont la date butoir a été fixée au 29 février 2012.

#### ❑ Echanges avec la salle

Marc Ravalomanana constitue de bénéficier d'une audience populaire importante. Il est difficile de parler d'un avenir politique sans lui.

La transition prendra fin avec l'investiture d'un nouveau président, ainsi, il est probable que les élections législatives soient organisées en premier. Les mandats des élus locaux ont été prolongés et plusieurs maires remplacés par des PDS.

La société civile malgache a longtemps milité pour une solution interne à la crise. Ses vues pèsent néanmoins dans ce processus : c'est elle qui plaide pour un dialogue inclusif et consensuel.

Certaines puissances internationales sont toujours très sévères quant à la HAT : les Etats Unis et l'UE ; mais c'est bien la SADC qui pilote le processus et la HAT n'obtiendra pas de reconnaissance internationale sans respect de la feuille de route. A noter cependant que les Ambassadeurs de France, de Turquie, de la Confédération helvétique et de l'Union européenne ont remis leurs lettres de créances. L'UE a par ailleurs dégelé un programme de développement. La SADC vient d'ouvrir un bureau dans la capitale.

« *Plus on essaie de résoudre la crise, plus elle devient complexe.* » : en utilisant des outils rationnels sans prendre en compte les aspects culturels, cela restera un dialogue « en parallèle ». Les Malgaches n'auraient pas compris pourquoi le processus de sortie de crise implique les deux anciens présidents depuis les accords de Maputo. Les élections n'apporteront pas de solution. Il faut veiller à ce que personne ne perde la face et revenir aux principes du Fihavanana.

#### ❑ Processus de décentralisation : retour sur le symposium sur la décentralisation, 14-15 décembre, à Antananarivo

De tous les participants, seul Andreas Korb, CNFPT, était présent, les collectivités françaises ayant des représentants sur place ont en effet privilégié ce mode de participation.

Le symposium a réuni plusieurs pays invités : le Cameroun, le Niger et le Sénégal. Les limites de la décentralisation au Madagascar ont été mises en évidence, par l'échange sur les différents processus de décentralisation en cours. Cela renvoie, par exemple, à la faible articulation entre déconcentration et décentralisation, sur le peu de coordination entre ministères déconcentrés, à l'inquiétude des collectivités sur les moyens mis à leur disposition (humains et financiers) et aux compétences locales techniques toujours insuffisantes dans la gestion publique.

## ❑ Retours sur les récentes missions à Madagascar

**Conseil régional de Picardie :** Leur mission en novembre 2011 a permis de définir les priorités de coopération pour 2012-2015 avec la région Diana : travailler sur la planification, mise en place d'un schéma régional d'aménagement du territoire, renforcer les capacités des communes et appuyer le développement économique local. 3 associations intercommunales ont été mises en place.

**Mulhouse,** en partenariat avec Mahajanga. Le maire de Mulhouse s'est rendu sur place pour la première fois, fin octobre. Les grandes difficultés financières de la commune ont été mises en évidence ; elle peine ainsi à verser les salaires, et à maintenir la propreté de la ville. La coopération lancera prochainement une étude sur la fiscalité locale.

**Conseil général du Bas-Rhin :** Les élus ont effectué une mission en juillet dernier. Face au nouveau gouvernement, la coopération est en attente - les garanties proposées par une précédente équipe sur place valent-elles encore ?

**Ville Saint-Étienne :** Une mission technique s'est déroulée fin novembre/début décembre 2011. A Tamatave, le maire est remplacé par un PDS. Certains agents municipaux ont entamé une grève. La coopération a permis de mettre en place de comités locaux de suivi (projets sur l'eau et l'assainissement) tout en développant des actions à Saint Etienne : problématique des jardins familiaux non raccordés au réseau. À terme, il est prévu de renforcer l'économie par les filières de vidange, de compostage et de revégétalisation, pour le développement du maraîchage et d'espaces verts.

**Grand Lyon - direction de l'Eau :** Une mission a été effectuée en novembre dernier en Haute Matsiatra. Elle avait pour objectif de travailler sur la gestion des infrastructures en eau, l'accompagnement à la gestion et la possibilité de structurer un budget eau pour pérenniser le service de l'eau.

A Fianarantsoa, l'eau est gérée par la JIRAMA. Aussi, l'accord pluriannuel de coopération à venir (2012-2015) portera sur 12 communes (dont 6 nouvelles) rurales et périurbaine. Il prendra en compte la planification des infrastructures ainsi que le rôle des régions, toujours dans un souci de pérennité des infrastructures.

**Région Auvergne :** La mission effectuée fin octobre 2011 dans le Vakinankaratra a constaté un déficit en ressources humaines. Il n'existe pas encore de stratégie nationale pour le tourisme, un travail avec l'OIT est en cours. La coopération a prévu de mettre en place des formations, en lien avec l'INDDL en matière d'aménagement du territoire et de décentralisation.

**Ille et Vilaine :** Une mission politique et technique s'est déroulée fin 2011. Le département travaille sur la filière « lait » avec la région Alaotra Mangoro. Un centre de formation a été créé et 250 éleveurs ont bénéficié de la formation sur le lait et sa transformation. La coopération porte également sur les déchets avec les communes. Ont été également développées, la filière « écotourisme », en lien avec l'office régional de tourisme et la formation des habitants à l'accueil. Il existe de forts besoins de formations en matière de mise en place de politiques publiques, par exemple sur les procédures de passation de marchés. La crise ralentit les coopérations.

**pS-Eau :** l'ONG travaille avec la plateforme sur les échanges réseaux eau et assainissement RAN-Eau hébergée par le CITE. Il est prévu en France une réunion d'information sur les projets eau et Madagascar, en juin. pS-Eau propose par ailleurs d'organiser sur demande des réunions en région, en France. pS-Eau travaille beaucoup sur le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage communale, souvent avec des coopérations décentralisées, et s'est dit inquiet quant aux déclarations ministérielles qui souhaite revenir à une maîtrise d'ouvrage étatique.

## ❑ Eléments sur le ministère de la Décentralisation

Ministère de la Décentralisation, ministre : Ruffinie Tsiranana

Un secrétariat général auquel sont directement rattachés : la direction de la coopération décentralisée, la cellule nationale de concertation pour la décentralisation, l'INDDL et le FDL.

Le ministère comporte 6 directions : 1) direction générale de collectivités territoriales en charge de finance, audits et formations-partenariats ; 2) direction générale des réformes de la décentralisation en charge du suivi de réformes, de l'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale, de la programmation et du suivi-évaluation ; 3) direction des affaires financières, 4) la direction des ressources humaines ; 5) direction des systèmes d'information et de communication ; 6) direction de la coopération décentralisée (° Directeur de la coopération décentralisée: Roger Mahazoasy) (inchangé)

° La directrice de la cellule nationale de la coordination de la décentralisation a rang de Directrice générale : Anjara Manantsara (inchangée)

° Direction Générale du FDL: Hanitra Raharinjatovo (inchangée)

° Directeur INDDL: Gabhy Rajaonesy (inchangé)

° Directeur des compétences des institutions locales: Jean-Marie Sambo (inchangé)

Vice-primature à l'aménagement du territoire et du développement, vice-premier ministre Hajo Randrianaiarivelo

## 2. La formation professionnelle des cadres élus et territoriaux,

### 2.1 *Intervention d'Andreas Korb, responsable des relations internationales au CNFPT<sup>1</sup>*

L'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL) a été créé en mai 2011 par décret pris en Conseil des Ministres. Il est placé sous tutelle des ministères de la décentralisation et des finances et est appuyé aujourd'hui par le CNFPT de Mayotte.

En plus de sa fonction première de formation, il dispose d'un service de la recherche, de la documentation et de la communication.

*Cet institut se veut un outil de renforcement des compétences des agents et des élus des collectivités territoriales malgaches, un appui aux collectivités, une validation nationale des compétences et une vitrine de Madagascar à l'international.*

La réorganisation du MATD fragilise cette institution. Plusieurs bailleurs de fonds potentiels (Banque Mondiale, PNUD, coopération allemande) sont en attente de précisions sur son rôle et souhaitent le soutenir.

L'INDDL devrait s'installer dans des locaux fournis par la Banque mondiale en 2012. Une coopération est prévue avec l'Institut des métiers de la ville (IMF) sur les formations à développer. Un préalable est cependant la structuration de cet institut, en termes d'équipes et de moyens qui restent à trouver.

En articulation avec d'autres organismes de formation tels que l'Ecole Nationale d'Administration (ENAM) ou encore l'IEP ; des formations sont prévues en 2012 envers les directeurs du développement régional, sur le foncier et sur la fiscalité.

Un participant note que seule la région Aquitaine a mis en place un programme formation qui prend en compte la dimension culturelle malgache (au-delà des délivrances de diplômes).

Les participants relèvent la pluralité des agences de formations et s'interrogent sur leur impact. Ou encore sur le décalage existant entre les processus de e-learning et tout simplement l'absence

---

<sup>1</sup> CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

de personnel dans les communes. Qui former dans ces conditions !? Quant aux régions, leurs compétences sont peu définies. Un rôle de l'INDDL serait justement de faire remonter les besoins de formation en lien avec les projets menés dans la coopération décentralisée.

## 2.2 **Proposition de mutualisation des actions de formation dans le domaine de l'urbanisme à l'IMV<sup>2</sup> d'Antananarivo, par Laurent Pandolfi, Région Ile de France.**

M. Pandolfi reprend le poste de Danielle Petit-Vu après avoir dirigé l'Institut des métiers de la ville (IMV) à Hanoi. La coopération de la région comporte en plus du volet présenté aujourd'hui sur l'urbanisme, par exemple aussi un projet d'éco-tourisme. Avec maintenant trois ans d'existence, l'IMV d'Antananarivo travaille avec une équipe de 14 personnes.

La région Ile de France a développé un ensemble de programmes dans le cadre de son partenariat avec la Commune urbaine d'Antananarivo autour des grandes thématiques du développement urbain. Dans la plupart de ces programmes, un volet formation/renforcement de capacités a été mis en place. Il est apparu qu'un certain nombre de ces modules de formations, séminaires, ateliers, pouvaient intéresser d'autres acteurs à Madagascar. Aujourd'hui l'IMV propose de mutualiser son offre de formations à travers l'INDDL. Le catalogue des formations est mis à disposition de Cités Unies France. Même s'il y a un « fort tropisme urbain », plusieurs modules portent plus généralement sur la gestion communale.

Une brève présentation des modules de formation a été faite et l'invitation est donc lancée à tous les participants à la réunion d'en étudier l'intérêt pour leur coopération.

Par ailleurs, un groupe de travail sur l'urbanisme, essentiellement avec la Banque mondiale et l'AFD mais aussi l'IMV, existe ; l'IMV souhaite aujourd'hui l'ouvrir davantage.

Le programme d'appui aux villes secondaires de l'AFD dont il avait été question lors de la mission Cités Unies France en mai dernier est aujourd'hui en phase préalable, suspendu au rétablissement des relations entre Madagascar et le FMI. Il s'agira ensuite pour l'AFD d'établir une convention avec le ministère de l'Aménagement du territoire.

Quant au CIEDEL, il poursuit son appui au FDL (Fonds de développement local), mais aussi des programmes de formations en direction des élus et techniciens de la région d'Atsinanana.

**Sur le sujet de la formation des élus et techniciens, les collectivités pourront donc, si elles le souhaitant se rapprocher de l'IMV pour les formations offertes. Elles sont également invitées à faire remonter les besoins de formations qu'elles constatent, dans le cadre de leurs partenariats et projets de coopération, de préférence à l'INDDL et à Cités Unies France.**

### 3. Activités du groupe-pays Madagascar

#### **Proposition des prochains thèmes de réunions, par Astrid Frey, chargée de mission au pôle Afrique subsaharienne et Madagascar de Cités Unies France**

Les thématiques suivantes pourraient être abordées lors des prochaines réunions du groupe-pays :

---

<sup>2</sup> IMV : Institut des Métiers de la Ville d'Antananarivo.

- La formation professionnelle (milieu agricole, artisans...)
- L'énergie (solicitation en particulier d'électriciens sans frontières)
- Le tourisme
- La culture
- La réciprocité.

Par ailleurs, Cités Unies France a été saisie par différents acteurs (associations, Ambassade de France, ONG, prestataires) pour partager avec le groupe-pays les éléments suivants : la formation du personnel paramédical, l'écotourisme avec un bateau fonctionnant à l'énergie solaire sur le canal des Pangalanes, et plusieurs projets de promotion de la culture malgache.

L'eau et l'assainissement, au cœur de nombreux projets de coopération décentralisée, fait l'objet d'une animation régulière, avec pour chef de file pS-Eau.

❑ **Point d'information sur l'initiative « Madagascar, destination de tourisme durable », par Patrick Ramonjavelo, président d'honneur de l'association des agences de voyages de Madagascar**

Madagascar compte environ 20 millions d'habitants et selon les statistiques (source non précisée), il comptera 50 millions à l'horizon 2050. 10 à 15% de sa population sont actuellement au chômage. Parallèlement, Madagascar renferme 2% de la biodiversité mondiale.

Il existe actuellement des aéroports à Madagascar, un office national du tourisme, une association de Madagascar rassemblant près de 80 entités et près de 22% de la population touristique mondiale se rend à Madagascar. Raison pour laquelle, il est très important de renforcer et de privilégier le tourisme en Madagascar.

Un comité international doté d'un comité de pilotage a été créé pour faire de Madagascar une destination de tourisme durable. Il rassemble des personnes intéressées, des structures telles que l'Institut français du tourisme, l'Association des journalistes du tourisme, les aéroports de Madagascar, le Syndicat national des agences de voyages (SNAV). De même, il a été signé en septembre passé une déclaration d'intention entre les différents acteurs du tourisme de Madagascar. Cette convention comprend quatre axes :

- Objectifs « 3C » : Conférence Charte Code. Il s'agira en particulier d'allouer 1% de la masse salariale à la formation interne. Le développement des énergies renouvelables sera encouragé par une fiscalité verte. ( ?)
- La population sera sensibilisée et le processus vulgarisé.
- L'accent sera mis sur le renforcement de la capacité et la formation.

Ce tourisme implique un développement territorial ; en France et à l'étranger, l'objectif est de « parler 12 mois sur 12 de Madagascar ». Cela passe par des événements locaux comme le mois de Madagascar organisé à la Celle Saint Cloud, mais aussi à des événements internationaux comme le sommet de Rio+20 qui pourrait faire « caisse de résonance ».

L'objectif est la mise en place des « 4P » : **P**artenariat **P**rivé **P**ublic et **P**opulation car c'est le secteur privé qui a apporté le tourisme au Madagascar durant ces trois dernières années.

### Le débat avec la salle

La Région Picardie rappelle son soutien actuel au Centre de formation des métiers de l'hôtellerie et du tourisme à Nosy Bé. Le Conseil général Ile et Vilaine travaille déjà dans une optique « région Alaotra, destination durable ». Des critères ont été élaborés, une charte signée et des

formations dépeçsées. M. Dolfuss insiste sur l'importance de mettre en place un label. Il rappelle que Tohana travaille dans une relation de confiance avec des associations villageoises. Leur partenariat a permis la formation d'un nombre important de villageois en 3 ans. Le bénéfice est divisé en trois. Une partie pour les associations, une autre pour le financement de la commercialisation et la dernière partie pour le développement local.

## **Conclusion**

Le représentant de la DAECT en charge de Madagascar est désormais Monsieur Michel Gardas. Il rappelle le souhait de l'Ambassade d'évaluer la coopération décentralisée ; des Assises auront lieu qu'ensuite.

Le président du groupe-pays Madagascar a remercié tous les participants et intervenants de leur disponibilité et a levé la séance en rappelant la date de la prochaine réunion.

## Annexes

### ❑ Documents constitutifs du dossier des participants

1. Déclaration d'intention entre les différents acteurs du tourisme de Madagascar, Madagascar Tourisme Durable, 2011.
2. Proposition de mutualisation dans le domaine de la formation en urbanisme, Institut des Métiers de la Ville d'Antananarivo, 2012.
3. Attributions et organisation générale du Ministère de la décentralisation du Madagascar, Décret N°2011-719.
4. Document de présentation de l'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local, Centre de formation et de recherches au service des Collectivités territoriales décentralisées et de leurs partenaires, 2011.
5. Plaquette de présentation de l'Agence Française de Développement et l'action extérieure des collectivités françaises (*à consulter sur place*).
6. Paroles d'acteurs N°10, Villes en développement, Agence Française de Développement (*à consulter sur place*).

### ❑ Liste des participants

1. André, CABINET TOHANA
2. AMOUZOU Esther, Stagiaire, CITES UNIES FRANCE
3. BRUNELLE Flora, Chargée de mission, CONSEIL REGIONAL DE HAUTE-NORMANDIE
4. DIAZ Dulce-Maria, Chargée de mission, HORIZONS SOLIDAIRES
5. DUSSAUX Vincent, Chargé de programme, PS-EAU (PROGRAMME SOLIDARITE EAU)
6. FREY Astrid, Chargée de mission, CITES UNIES FRANCE
7. GARDAS Michel, Chargé de mission, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES
8. GRAFF Guillaume, Chargé de mission, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - AFD
9. HELEINE Laura, Chargée de Coopération Internationale, CONSEIL REGIONAL BASSE NORMANDIE
10. HENRI-ROUSSEAU Maxime, Chef de service relations internationales, CONSEIL GENERAL DE LA VENDEE
11. HUARD Alain, Vice-Président, chargé de la coop. Déc, CONSEIL GENERAL DE L'EURE
12. KORB Andreas, Chef de projet, CNFPT PARIS
13. LAMBERT Frédéric, Chargé de mission, SAINT JEAN DE MONTS
14. LANTERI Angela, Responsable solidarité internationale, COMMUNAUTE URBAINE DE LYON
15. LE BARBU Gaëlle, Chargée de mission, CONSEIL GENERAL DU BAS RHIN
16. MANGOLD Estelle, Directrice, MULHOUSE
17. MARQUET Frédéric, Chargé de mission, CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
18. MARTINEZ Max, Maire Honoraire, BONSECOURS
19. MERCIER Yvette, Vice-présidente chargée des relations internationales, CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE
20. MOTTE Karine, Chargée de mission, CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS

21. PANDOLFI Laurent, Chargé de mission, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE
22. RAKOTOARISOA Jean-Aimé, Professeur, INALCO
23. RANDRIANARIMANANA Philippe, Président , CONSORTIUM DE SOLIDARITE AVEC MADAGASCAR
24. RAZANAKOTO Fleurette, Conseiller des Affaires Economiques, AMBASSADE DE MADAGASCAR EN FRANCE
25. SAUNIER HRUSTIC Sigolène, Responsable adjoint Relations internationales, SAINT ETIENNE
26. SEGAL Sylvain, Chargé de mission, CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE
27. SICARD Cécile, Chargée de mission, IRCOD D'ALSACE
28. TASCAN-MENNETRIER Clotilde, Vice-Présidente Europe et International, CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE

**❑ Liste des personnes excusées**

1. AL DABAGHY Camille, Chercheuse, ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
2. BARBOTIN Catherine, Conseillère municipale déléguée, RENNES
3. BOCK Michel, Président de commission, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE
4. BOKASSIA Félix, Conseiller délégué à la coopération décentralisée, CHATEAU THIERRY
5. BOULINEAU Céline, Responsable des relations internationales, CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE
6. CALVEZ Anna, Chargée de coopération décentralisée, CONSEIL GENERAL DU FINISTERE
7. DESPAX Jean-Michel, Délégué, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES
8. DUSSELIER Maryse, Déléguée aux relations internationales, ARF
9. GUILLERMIN Nathanaelle, Responsable de projets, CONSEIL GENERAL DE L'EURE
10. RATRIMOARIVONY Mamy, Membre, CONSORTIUM DE SOLIDARITE AVEC MADAGASCAR
11. ROBERT Roland, Maire, LA POSSESSION
12. ROUSSEL Denise, Présidente de l'association, CHATEAU THIERRY
13. VANTOMME André, Vice-Président chargé des Relations Internationales, CONSEIL GENERAL DE L'OISE